



VILLE DE LANCY

Législature 2011 - 2015

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 26 mars 2015

Vu que le lift poids-lourds actuel du service de l'environnement a été acquis en 1988, date de construction du dépôt de la voirie ;

Vu les pannes récurrentes dudit lift auxquelles le service de l'environnement doit faire face ;

Vu que depuis le printemps 2014, il est définitivement en panne, ce qui a pour conséquences que les entretiens des véhicules sont effectués par des entreprises privées ;

Vu le rapport de la Commission de l'environnement et du développement durable, séance du 12 mars 2015 ;

Sur proposition du Conseil administratif,

Le Conseil municipal

DECIDE

à l'unanimité, soit par 29 oui / 0 non / 0 abstentions

1. d'ouvrir au Conseil administratif un crédit d'investissement de Fr. 100'000.-- destiné au remplacement d'un lift poids-lourds pour le dépôt central du service de l'environnement ;
2. de comptabiliser cette dépense au compte des investissements, rubrique 506, compte 621002.506030,
3. de porter cette somme au bilan, rubrique 146, compte 621002.146001,
4. d'amortir cette somme en 20 ans dès 2016 par le compte de fonctionnement, rubrique 331, compte 621099.331000.



Certifié conforme au procès-verbal
du Conseil municipal

Le Président :

Christian HAAS



VILLE DE LANCY

Législature 2011 - 2015

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 26 mars 2015

Vu la volonté de la commune de Lancy d'encourager la pratique du tennis de table auprès des jeunes de la région ;

Vu l'utilisation accrue du local dévolu au CTT ZZ LANCY dans l'école En Sauvy ;

Vu la nécessité de remplacer le revêtement du sol sportif dudit local par un revêtement plus approprié à la pratique du tennis de table, de rafraîchir le local ainsi que de remplacer le matériel sportif ;

Vu le rapport de la Commission des sports, séance du 19 février 2015 ;

Sur proposition du Conseil administratif,

Le Conseil municipal

DÉCIDE

à l'unanimité, soit par **29** oui / ☐ non / ☐ abstentions

1. d'ouvrir au Conseil administratif un crédit d'investissement de Fr. 200'000.— pour le remplacement du sol sportif du local dévolu au CTT ZZ LANCY, ainsi que pour le rafraîchissement du local et le remplacement du matériel sportif ;
2. de comptabiliser cette dépense au compte des investissements, rubrique 503, compte 210013.503795,
3. de porter cette somme au bilan, rubrique 143, compte 210010.143271,
4. de financer partiellement ce crédit en sollicitant une subvention au Fonds cantonal de l'aide au sport, par le compte des recettes d'investissement, rubrique 669, compte 219000.669838 (recette non-estimée en l'état),
5. d'amortir le solde en 10 ans dès 2016 par le compte de fonctionnement, rubrique 331, compte 210090.331000.



Certifié conforme au procès-verbal
du Conseil municipal
Le Président :

Christian HAAS
Christian HAAS



VILLE DE LANCY

Législature 2011 - 2015

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 26 mars 2015

Vu la nécessité de procéder à la réfection des zones minérales et végétales de l'école des Morgines ;

Vu la politique de la Ville de Lancy relative à la réfection des extérieurs des écoles de la commune ;

Vu qu'il est également prévu, dans les travaux envisagés, la réfection des collecteurs d'eaux pluviales et usées ;

Vu le rapport de la Commission de l'environnement et du développement durable, séance du 12 mars 2015 ;

Sur proposition du Conseil administratif,

Le Conseil municipal

DECIDE

par 29 oui / ☐ non / ☐ abstention

1. d'ouvrir au Conseil administratif un crédit d'investissement de Fr. 680'000.-- destiné à la réfection des extérieurs et des collecteurs d'eaux pluviales et usées de l'école des Morgines ;
2. de comptabiliser cette dépense au compte des investissements, rubrique 503, compte 211310.503770,
4. de porter cette somme au bilan, rubrique 143, compte 211310.143221,

5. d'amortir cette somme en 20 ans dès 2016 par le compte de fonctionnement, rubrique 331, compte 211390.331000.

Certifié conforme au procès-verbal
du Conseil municipal
Le Président :



Christian HAAS